

Philippe VAN PARIJS

Quel projet de civilisation?

L'idée socialiste aujourd'hui,

Laurent Cohen (ed.), Paris, Plon & Fondation Jean Jaurès, pp. 64-69.

«Dépoussiérer» l'idée socialiste, c'est peut-être contribuer, un peu, à civiliser la planète. Je tenterai de le faire en proposant d'une part une clarification et d'autre part une interpellation.

Deux chocs

La clarification concerne l'idée socialiste. Depuis les débuts, cette idée a été que la maîtrise collective de la société - et en particulier de sa base économique - était d'une importance cruciale, pour deux raisons fondamentales.

D'une part pour l'efficacité économique, le progrès des forces productives - cette raison était prioritaire dans la perspective de ce que l'on a appelé le « socialisme scientifique ». D'autre part pour la justice sociale, l'instauration d'une société égalitaire grâce à l'abolition de l'exploitation du travail par le Capital - cette raison était prioritaire dans ce que l'on a appelé « le socialisme utopique ». De ce double point de vue, l'histoire du XXe siècle a été un choc pour le mouvement socialiste.

En ce qui concerne la première, même en massant quelque peu les données il est très difficile de parvenir à montrer qu'il y a une corrélation positive entre le degré auquel les sociétés se sont appropriées collectivement les moyens de production et le taux de croissance de la productivité.

En ce qui concerne la seconde, on s'est rendu compte au cours de ce siècle que, même en tordant quelque peu les concepts, il était très difficile de réduire l'ensemble des inégalités à l'inégalité entre les détenteurs du capital et les travailleurs. Tout ce qui importe du point de vue de la justice sociale, en effet, ne se réduit pas à cette inégalité dans l'accès au capital. Il y a l'inégalité entre les hommes et les femmes. Il y a l'inégalité quant au capital humain dont chacun dispose - qui sans doute, quantitativement, est devenu un facteur plus important dans la structure des inégalités aujourd'hui. Il y a, plus encore sans doute, l'inégalité résultant du fait d'être citoyens de différents pays : à l'échelle mondiale, il est hautement probable que le privilège d'être citoyens d'un des pays membres de l'Union européenne plutôt que de la République démocratique du Congo, par exemple, joue un rôle beaucoup plus important dans les inégalités des niveaux de vie à l'échelle mondiale aujourd'hui que l'inégalité dans la détention de capital. Il y a enfin l'inégalité virtuelle, entre les générations, notamment si nous continuons à l'échelle de la planète à nous comporter de manière aussi irresponsable à l'égard des générations futures. Ainsi donc,

l'histoire du XXe siècle a conduit à la prise de conscience toujours plus large du fait que les inégalités qui doivent importer à un mouvement comme le mouvement socialiste ne se réduisent pas à cette inégalité dans la détention du capital.

Ces deux chocs ne sont pas peu de chose. Mais il est possible de les surmonter à condition de repenser en profondeur le projet socialiste.

Pour ce faire, il importe d'abord de ne pas se tromper de question : il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir s'il sera un jour possible d'offrir quelque chose qui soit radicalement différent du capitalisme. L'humanité vivra avec le capitalisme aussi longtemps qu'elle vivra ; elle mourra peut-être du capitalisme, mais il ne sert à rien de perdre son temps à essayer de définir quelque chose qui serait une alternative radicale *au* capitalisme, alors qu'il est urgent d'imaginer, discuter et construire des alternatives radicales *dans* le capitalisme. Car y a de multiples manières d'organiser le capitalisme, qui ne sont pas du tout équivalentes du point de vue des valeurs que nous poursuivons, et en particulier du point de vue de l'égalité bien comprise.

Egalité des résultats ou égalité des chances ?

L'égalité ne se réduit pas à l'abolition de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes. C'est un concept qui doit être repensé de manière beaucoup plus large. Dans ce contexte, une distinction rituelle est souvent faite entre l'égalité des résultats et l'égalité des chances. Cette distinction est, à mes yeux, profondément inadéquate pour saisir la véritable question. Pourquoi ?

Que serait « l'égalité de résultats » ? Imaginons-la comme un idéal, abstraction faite de toute difficulté de réalisation. Doit-il s'agir d'une société où chacun gagnerait la même chose ? Pour ceux qui passent leurs journées à travailler dur, à se former, à assumer des responsabilités importantes, etc., serait-il vraiment juste qu'ils gagnent la même chose que ceux qui choisissent la facilité ? Bien sûr que non. L'idéal doit-il dès lors se reformuler comme un système où chacun travaillerait exactement au même degré et fournisse, au cours de son existence, exactement la même quantité d'efforts ? Bien sûr que non, là encore. Car si tel était notre idéal, il y aurait un conflit frontal avec une autre valeur dont l'importance a été soulignée à de multiples reprises : la liberté. De grâce, ne définissons pas l'idéal de la Gauche comme un idéal d'égalité contre la liberté ! La liberté est un idéal de Gauche. Ne laissons pas la Droite s'en emparer. L'« égalité de résultats » est donc une absurdité, en termes d'objectif, pour un mouvement socialiste ou tout autre mouvement de Gauche aujourd'hui.

Que serait par ailleurs « l'égalité des chances » ? Imaginons de collecter toute la richesse des Français - au sens très peu subtil de la richesse purement matérielle - et d'en faire cent parts égales. On organiserait ensuite de manière récurrente — mettons, tous les dix ans — une grande loterie à laquelle chaque citoyen français aurait la même probabilité de gagner l'un des cent gros lots. Il y aurait cent gagnants et les autres n'auraient rien. On aurait alors réalisé l'égalité des chances, mais la société resterait inacceptablement inégalitaire.

Si donc ni l'égalité des résultats, ni l'égalité des chances n'en fournissent une interprétation crédible, comment formuler l'idéal égalitaire ? Une troisième

solution existe que je nommerai « l'égalité des dotations ». Il faut faire place à la liberté, c'est-à-dire admettre qu'à partir de ce qui est donné à chacun, c'est à chacun de prendre la responsabilité d'en faire ce qu'il souhaite, ce qu'il a la volonté d'en faire. Cela ne veut pas dire que l'on en revient à l'égalité des chances. En fonction des circonstances de la vie, de la famille dans laquelle on naît, des talents que l'on possède, des relations familiales que l'on a, etc., certains ont le privilège d'avoir un travail qui les rémunère bien. D'autres ne l'ont pas. Taxer ces rémunérations pour les redistribuer de manière à augmenter autant qu'il est possible la dotation de chacun est donc pleinement conforme à cet idéal d'égalité des dotations, un idéal qui concilie égalité et liberté (réelle) pour tous.

L'idéal égalitaire qu'il s'agit de promouvoir n'est donc ni cette égalisation des probabilités que serait l'égalité des chances, ni une égalisation des résultats qui serait antinomique avec la valeur de liberté, mais une manière de s'organiser pour égaliser ce qui est donné à chacun. C'est ensuite à chacun de décider ce qu'il fait de ce qui lui est donné, ce qui peut bien entendu légitimement conduire à des inégalités de résultats.

Egalité stricte ou équité ?

Sachant maintenant ce qu'il s'agit d'égaliser, faut-il égaliser de manière stricte ? Cette deuxième question a suscité quelques controverses, ici, en France, il y a quelque temps, en termes d'un choix entre égalité et équité. S'agit-il d'égaliser strictement ce dont la distribution importe du point de vue de la justice ou simplement de le répartir de manière équitable ? Et dans ce cas, qu'est-ce que cela signifie ?

Cette distinction entre égalité et équité évoque deux questions fondamentalement différentes mais souvent confondues.

La première est la question de savoir si, pour des raisons d'efficacité et d'incitation, il est vraiment sage d'égaliser de manière stricte, même à très long terme. Ma réponse est non. Il serait en effet absurde d'égaliser au détriment de ceux-là même que l'on présente comme les victimes des inégalités. Plutôt donc que de choisir l'égalité stricte, il s'agit de choisir le « maximin », la maximisation soutenable du sort de celui qui est le plus défavorisé, de celui dont le sort est le pire. S'il s'agit d'égaliser les dotations, il ne s'agit donc pas de les égaliser de manière stricte mais d'élever autant qu'il est possible la situation, en termes de dotation, de celui dont la situation est la pire. Entre l'égalité stricte et l'équité entendue comme « maximin » soutenable, il faut à mon sens choisir le « maximin ». C'est le premier sens de la distinction.

La deuxième question ne porte pas sur l'idéal abstrait mais sur les politiques concrètes. L'outil le plus efficace pour poursuivre cet idéal passe-t-il par des politiques de type « égalitaire » ou universel (par exemple l'éducation gratuite ou les soins de santé gratuits pour tous) ou par des politiques « équitables », au sens de ciblées sur les plus défavorisés ? Le fait que dans la formule « maximin », au niveau abstrait, on dise que l'on se préoccupe des plus défavorisés n'implique en aucune manière que dans les instruments à mettre en œuvre il faille choisir des instruments ciblés sur les plus défavorisés en raison

d'un certain nombre d'effets pervers du ciblage qu'il importe au plus haut point d'identifier. Cela ne veut pas dire qu'au service de cet idéal égalitaire en termes de « maximin » soutenable des politiques ciblées ne sont jamais appropriées, mais simplement que des politiques de type universel (donc « égalitaires » plutôt qu'« équitables ») ne sont pas non plus exclues par la poursuite de cet idéal (d'« équité plutôt que d'« égalité »). Dans chaque cas, il importe de mettre en œuvre le type de réflexion qui vient précisément d'être illustrée par Antoine Prost dans le cas du logement. Il faut aller au-delà de ce qui paraît évident à première vue, estimer les impacts réels de diverses mesures envisageables et évaluer tout cela en référence à un idéal égalitariste cohérent, en l'occurrence le « maximin » soutenable des dotations mises à la disposition de chacun.¹

Perdre son cœur ou perdre son âme ?

Voilà pour la clarification. Mon interpellation sera plus brève. Elle porte en particulier sur l'insertion du projet socialiste ainsi reprécisé dans le cadre d'un modèle européen, dont il constituerait une composante centrale. On dit souvent que notre modèle européen vise à combiner liberté, solidarité et respect de la diversité. Or, il existe un douloureux dilemme en puissance, qui n'est pour le moment guère perçu mais qui va devenir de plus en plus aigu pour ceux qui croient à cette combinaison de valeurs. Le point de départ de ce dilemme est l'émergence irréversible de l'anglais comme *lingua franca* universelle – comme seule *lingua franca* universelle que l'Humanité connaîtra jamais.

Cette émergence, on peut avoir de bonnes raisons de la déplorer. Mais en tant que francophone, nous serions culottés de nous plaindre : parmi les 6000 langues vivantes ou « vivotantes » du monde, l'anglais est l'une des langues les plus proches du français, où il est du reste aller prendre une part importante de son vocabulaire. C'est vrai : ce processus conduira graduellement – comme ce fut le cas dans le passé pour d'autres *linguae francae* régionales – à réduire pratiquement l'ensemble des personnes capables de parler le français à l'ensemble des personnes dont c'est la langue maternelle, soit à une population d'une dimension comparable à celle dont la langue maternelle est le javanais ou le telugu. Et il y a une injustice indéniable dans le fait qu'une part (anglophone) de la population du monde n'aura pas à faire l'effort d'apprendre une seconde langue et se trouvera avantagée dans les interactions qu'elle pourra avoir avec les personnes ayant d'autres langues maternelles.² Mais s'acharner dans des combats d'arrière-garde pour préserver un rôle international majeur pour le français ne ferait que créer du ressentiment parmi tous les groupes linguistiques qui font l'effort d'apprendre une seconde langue.

Pour la combinaison de valeurs constitutive du modèle européen, cependant, le problème est bien plus fondamental. Un rapport récent de l'OCDE sur les migrations des travailleurs hautement qualifiés attire l'attention sur un

¹ La conception de la justice sociale sur laquelle reposent ces remarques est développée dans Ph. Van Parijs, *Real Freedom for All. What (if anything) Can Justify Capitalism ?* (Oxford University Press, 1995) et, plus allusivement, dans *Refonder la solidarité* (Paris : Cerf, 1996) et *Ethique économique et sociale* (La Découverte, 2000, avec C. Arnsperger).

² J'essaie de caractériser plus précisément la nature de cette injustice et de formuler la manière d'y remédier dans « Linguistic Justice », à paraître dans *Politics, Philosophy and Economics* 1(1), printemps 2002.

phénomène nouveau : si l'on essaie d'estimer de manière spécifique les migrations nettes de travailleurs hautement qualifiés, il apparaît que les pays qui en sont les principaux bénéficiaires nets sont des pays dont l'anglais est la langue maternelle majoritaire et la langue officielle.³ Ce mécanisme est avéré par d'autres symptômes plus ou moins anecdotiques : ainsi, vers la même époque je lisais dans un journal français que 40 000 citoyens français hautement qualifiés habitaient dans la seule Californie ; et je viens de lire récemment dans un rapport du *Home Office* britannique que 400 000 informaticiens indiens, formés en Inde, travaillent aux Etats-Unis.

Des flux importants et asymétriques se dirigent donc vers les pays de langue anglaise. Vous pouvez facilement imaginer ce qui sous-tend ce phénomène. Je me contente d'en esquisser une composante centrale : si tous les membres de votre famille parlent déjà passablement l'anglais, le coût que vous leur imposeriez en allant vous établir aux Etats-Unis est bien moindre que si vous alliez vous établir en Finlande par exemple. A mesure que l'anglais se répand comme seconde langue des catégories sociales les plus qualifiées sur la planète entière, cette asymétrie se fera de plus en plus grande. Tout porte dès lors à croire que les flux asymétriques de capital humain vont avoir tendance à devenir de plus en plus prononcés.

Comment faire pour y réagir ? Une stratégie possible est déjà bien visible en Inde, pour des raisons évidentes particulièrement vulnérable à ce processus. Comme on ne peut plus guère taxer le capital tout court tellement il est devenu transnationalement mobile, il avait déjà fallu se rabattre, pour financer la solidarité sociale, sur le revenu du capital humain. Mais pour la raison indiquée, ce capital humain devient à son tour de plus en plus mobile. Si on veut le retenir, il ne semble guère y avoir d'autre option que de d'alléger autant que possible la charge pesant sur lui, par exemple en se mettant à offrir des statuts fiscaux particuliers aux travailleurs qualifiés les plus mobiles (c'est, paraît-il, une des fonctions effectives du statut de *Non Resident Indian* récemment mis en place) ou en se mettant à démanteler le vaste système de discrimination positive en faveur des castes inférieures (qui a constitué globalement, au cours de leur demi siècle d'existence, une puissante forme de redistribution implicite aux dépens de catégorie sociale qui en moyenne maîtrisent mieux l'anglais)

Ainsi, dans tous les pays qui n'appartiennent pas à cette espèce de *rez-de-chaussée du monde* constitué par les pays de langue anglaise, nous sommes confrontés au dilemme suivant : dans une économie mondialisée où la connaissance, le « capital humain », sont de plus en plus cruciaux, une stratégie qui s'offre à nous est de renoncer à notre cœur, c'est-à-dire démanteler nos systèmes de solidarité, les raboter graduellement en espérant parvenir ainsi à retenir les personnes les mieux dotées sur notre territoire. Il en existe une autre : tenter d'offrir aux hautement qualifiés de la planète — toujours plus compétents en anglais, mais guère dans d'autres langues — le type d'environnement linguistique (en matière administrative, scolaire, voire même politique) qu'ils peuvent trouver aujourd'hui dans des pays de langues anglaise. Mais pareille stratégie revient à abandonner le principe de territorialité linguistique, seule garantie de protection durable d'une langue dans un contexte de forte mobilité, et de ce fait aussi seule garantie de protection durable de

³ Voir SOPEMI. *Trends in International Migration*. Paris: OCDE, 1998.

cultures nationales différenciées. Pour éviter de devoir perdre notre cœur, il s'agit en d'autres termes d'accepter de perdre notre âme.

Dans un contexte de mondialisation linguistique — sous la forme de la diffusion de l'anglais comme seconde langue et tout à fait indépendamment du contenu des messages véhiculés dans cette langue —, l'idéal égalitaire qui est au cœur de l'idée socialiste se trouve ainsi inopinément engagé dans un conflit inédit avec le maintien de cette autre composante du modèle européen qu'est la préservation de la diversité linguistique. Il existe peut-être d'autres stratégies qui permettent de résoudre le dilemme. Mais il importe de commencer par identifier lucidement celui-ci et en apprécier toute l'ampleur.⁴

⁴ L'argumentation sous-tendant la formulation de ce dilemme est présentée dans Ph. Van Parijs, « The Ground Floor of the World. On the Socio-Economic Consequences of Linguistic Globalisation", in *International Political Science Review* 21 (2), 217-233. (Traduction française in J. Delcourt & Ph. De Woot dir., *Les Défis de la globalisation. Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2001.) Egalement disponible sur <http://www.etes.ucl.ac.be>.